

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**26 JUILLET 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 26 juillet 2016, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Vacant</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Vacant</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général**

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 10 par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire**

**Adoption de l'ordre du jour**

**157-07-2016**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**1. Administration**

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 21 juin 2016

1.1.2 Procès-verbal du 28 juin 2016

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Appui - Tour du Courage PROCURE 2017

1.2.1.2 Demande d'entretien du lot 13, 29-18 (reporté)

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Avis de motion - Règlement d'emprunt déversement au lac Quenouille

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Mandat à l'avocat (Me Daniel Goupil)

1.5 Élection partielle

1.6 Réinstallation de la caméra de surveillance (reporté)

**2. Ressources financières**

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Demande Club de cartes (6 tables)

**3. Ressources humaines**

3.1 Appels d'offre pour voirie

**4. Ressources matérielles et immobilières**

4.1 Centre culturel et communautaire

4.1.1 Dépôt des résultats - référendum du 3 juillet 2016

4.1.2 Abri pour VTT (reporté)

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**26 JUILLET 2016**

---

4.2 Achat unité d'urgence

**5. Sécurité publique**

**6. Réseau routier, transport**

6.1 Seuil de ralentissement

6.2 Achat rouleau compacteur (reporté)

6.3 Réfection chemins Val-des-Lacs et Lac-Quenouille

6.4 Arpentage chemin Richard (reporté)

6.5 Soumission gravier

**7. Gestion du territoire et du milieu**

7.1 Demande de PIIA

7.1.1 Demande du 110 chemin Laurin

7.1.2 Demande du 1954 chemin du Lac-Quenouille

7.1.3 Demande du 500 chemin de Val-des-Lacs (reporté)

7.2 Demande du 10 chemin Lapointe (reporté)

7.3 Accès au lac Quenouille

7.4 Maîtrise de la végétation d'Hydro-Québec

7.5 Demande de l'Intercentre

7.6 Demande de l'ARLAG

7.7 Appel d'offre ingénieur - barrage du lac Quenouille

**8. Service à la collectivité**

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Corporation des loisirs

8.2 Bibliothèque

8.2.1 Rapport mensuel de juin

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

**1. Administration**

**1.1 Procès-verbaux**

**1.1.1 Procès-verbal du 21 juin 2016**

**158-07-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste-Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 21 juin 2016 avec la modification suivante :

À la résolution 142-06-2016, remplacer « pour le rechargement de 60 tonnes de matériel granulaire » par « pour le rechargement de 4 000 tonnes de matériel granulaire ».

\*\*\*\*\*

**1.1.2 Procès-verbal du 28 juin 2016**

**159-07-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 28 juin 2016.

\*\*\*\*\*

**1.2 Communication**

**1.2.1 Correspondance**

**1.2.1.1 Appui - Tour du Courage PROCURE 2017**

**160-07-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité :

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**26 JUILLET 2016**

---

D'appuyer l'organisme PROCURE pour les démarches à entreprendre auprès des organismes gouvernementaux dont l'aide sera nécessaire afin d'assurer le déroulement sécuritaire de cet événement;

D'autoriser le blocage temporaire de la route du Nordet de 6 h à 14 h, le samedi 17 juin 2017, afin de parcourir un aller-retour sur le chemin du Nordet à partir de l'hôtel de ville de Lac-Supérieur jusqu'à la Municipalité de Saint-Donat, en passant sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Lacs.

Demander aux organisateurs de procéder au nettoyage de la route suite à l'événement.

\*\*\*\*\*

**1.2.1.2 Demande d'entretien du lot 13, 29-18**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.1 Avis de motion – Règlement d'emprunt déversement au lac Quenouille**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Charles Auguste-Côté, conseiller, que lors d'une séance du conseil, un projet de règlement décrétant un emprunt pour rembourser le fond général pour les dépenses relatives au déversement d'huile au lac Quenouille fin avril début mai 2016 sera déposé.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet deux jours avant son adoption.

\*\*\*\*\*

**1.4 Affaires juridiques**

**1.4.1 Mandat à l'avocat (Me Daniel Goupil)**

**161-07-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, de mettre fin au mandat de Me Daniel Goupil de la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aouts dans le dossier relatif à madame Marielle Ménard et Fatima Hamadi.

\*\*\*\*\*

**1.5 Élection partielle**

**162-07-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste-Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, de procéder au dépôt de la lettre de démission des conseillères aux postes 3 et 6, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi en date du 6 juillet 2016.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
26 JUILLET 2016**

---

**1.6 Réinstallation de la caméra de surveillance**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**2. Ressources financières**

**2.1 Rapport des dépenses**

**163-07-2016**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°7472 à n°7523 pour les déboursés du mois de juin 2016, pour un montant de 298 231.85 \$;

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1er juin 2016 au 30 juin 2016 pour un montant de 33 932.14 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois de juin 2016 de 332 163.99 \$.

\*\*\*\*\*

**2.2 Rapport des salaires**

**164-07-2016**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires bruts du mois de juin 2016 au montant de 52 074.25 \$ pour un montant net de 41 620.88 \$.

\*\*\*\*\*

**2.3 Demande Club de cartes (6 tables)**

**165-07-2016**

CONSIDÉRANT une demande de la part de madame Denise Rainville, représentante du Club de cartes relative à l'achat de six tables;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste-Côté, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Jean F. Delisle, maire étant dissident, de procéder à l'achat de six tables au montant de 400 \$.

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines**

**3.1 Appel d'offre pour voirie**

**166-07-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire paraître un appel d'offre pour le poste de mécanicien-opérateur, à raison d'un maximum de 40 heures par semaine, en y spécifiant qu'être pompier à temps partiel est un atout. L'embauche étant prévue pour la fin 2016.

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières**

**4.1 Centre culturel et communautaire**

**4.1.1 Dépôt des résultats - référendum du 3 juillet 2016**

**167-07-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste-Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt des résultats définitifs du scrutin référendaire du 3 juillet 2016 relatif au règlement d'emprunt pour la

**SÉANCE ORDINAIRE  
26 JUILLET 2016**

réfection du centre culturel et communautaire, dont la majorité va à la faveur de la réponse positive et annexé à la présente.

\*\*\*\*\*

**4.1.2 Abri pour VTT**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**4.2 Achat unité d'urgence**

**168-07-2016**

CONSIDÉRANT la résolution 154-06-2015 concernant un appel d'offre pour un véhicule servant d'unité d'urgence au Service incendie ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offre publique du 30 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission le 21 juillet 2016 à 12 h 05 par madame Stéphanie Russell, directrice générale par intérim en présence de deux témoins, à savoir madame Véronique Cronier et monsieur Jonathan Ruffo;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de l'entreprise Camions Héli pour un camion unité d'urgence au montant de 105 000 \$ taxes en sus, selon les critères du devis technique de l'appel d'offre publique.

Monsieur Sylvain Michaudville, directeur général, est autorisé à signer tous les documents pour acquérir le véhicule et obtenir l'immatriculation.

\*\*\*\*\*

**169-07-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de financer le véhicule Sterling 2002 servant d'unité d'urgence au Service incendie au moyen de financement par l'intermédiaire de Crédit-Bail Spar Inc. dont le crédit-bailleur et les termes sont les suivants :

Crédit-bailleur : Banque HSBC Canada, Division Crédit-bail;

Taux 3.10 % fixe, frais de dossier de 500 \$ taxes en sus, pour un terme de 60 mois.

Que le directeur général, monsieur Sylvain Michaudville, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
26 JUILLET 2016**

---

**6. Réseau routier, transport**

**6.1 Seuil de ralentissement**

**170-07-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'installation d'un seuil de ralentissement sur le chemin Charron à l'intersection du chemin Sarrazin.

\*\*\*\*\*

**6.2 Achat rouleau compacteur**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**6.3 Réfection chemins Val-des-Lacs et Lac-Quenouille**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**6.4 Arpentage chemin Richard**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**6.5 Soumission gravier**

**171-07-2016**

CONSIDÉRANT l'appel d'offre par invitation pour le rechargement de 4 000 tonnes de matériel granulaire pour les chemins Rivest, Eric et de la Plage ;

CONSIDÉRANT la réception et l'ouverture de trois soumissions suivantes en date du 11 juillet 2016 par madame Stéphanie Russell, directrice générale par intérim, en présence de deux témoins, à savoir madame Véronique Cronier et monsieur Francis Beaulieu ;

Sablère 329	64 110.06 \$
Sintra	68 985.00 \$
Réal Vaillancourt	77 401.17 \$

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Sablière 329 au montant de 64 110.06 \$ taxes incluses pour 4 000 tonnes de matériel granulaire.

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu**

**7.1 Demande de PIIA**

**7.1.1 Demande du 110 chemin Laurin**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
26 JUILLET 2016**

---

**7.1.2 Demande du 1954 chemin du Lac-Quenouille**

**172-07-2016**

CONSIDÉRANT QU'une demande PIIA-2016-12 accompagnée de documents a été déposée au mois de juin 2016 par Robert Couvrette ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la construction d'un bâtiment accessoire ;

CONSIDÉRANT QUE le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de juin 2016 par Robert Couvrette ;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

\*\*\*\*\*

**7.1.3 Demande du 500 chemin de Val-des-Lacs**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**7.2 Demande du 10 chemin Lapointe**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**7.3 Accès au lac Quenouille**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**7.4 Maîtrise de la végétation d'Hydro-Québec**

**173-07-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste-Côté, conseiller, et résolu à la majorité, messieurs Marc Gravel et Sylvain Gauthier, conseillers étant dissidents, d'appuyer les travaux de maîtrise de la végétation afin de réduire la vulnérabilité du réseau électrique par Hydro-Québec en 2016.

\*\*\*\*\*

**7.5 Demande de l'Inter-Centre**

**174-07-2016**

ATTENDU QUE la Grande Boucle Tremblant (GBT), le sentier Inter-Centre (I-C) et le Sentier du Mont-Durand (géré par Accès Nature Laurentides-ANL) ont été développés pour des activités de plein air non-motorisées;

ATTENDU QUE ces développements dans le secteur du Lac Tigris se sont fait au cours des dix dernières années au moyen de fonds de la MRC des Laurentides, du gouvernement du Québec, des municipalités

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**26 JUILLET 2016**

---

de Val-des-Lacs et de Lac-Supérieur ainsi que du secteur privé (forestiers, ANL, I-C) et de la Fondation GBT;

ATTENDU QUE tous ces développements se sont fait après l'obtention des permis requis;

ATTENDU QU'Accès-nature Laurentides, I-C et GBT ont collaborés de bonne foi avec les autorités gouvernementales et les forestiers pour que des coupes de bois se fassent au cours des années 2015 et 2016 dans le secteur en question;

ATTENDU QUE pour le bénéfice des randonneurs, tel qu'entendu avec les forestiers, les sentiers en cause doivent être remis dans leur état d'avant les coupes de bois et fermés aux véhicules motorisés;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-des-Lacs appuie les démarches de l'Inter-Centre afin de permettre d'installer des restrictions pour empêcher la circulation de véhicules motorisés dans les sentiers d'Inter-Centre, Grande Boucle Tremblant Mont-Durand;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Nicola Ranieri, conseiller, étant dissident, que:

La Municipalité de Val-des-Lacs demande à la MRC des Laurentides d'appuyer, auprès des autorités concernées du Gouvernement du Québec, la demande d'interdire la circulation de véhicules motorisés sur les sentiers Inter-Centre, Grande Boucle Tremblant et Mont-Durand et de permettre d'installer les restrictions nécessaires pour empêcher une telle circulation.

\*\*\*\*\*

**7.6 Demande de l'ARLAG**

**175-07-2016**

CONSIDÉRANT une demande déposée par l'Association des riverains du lac Gagnon (ARLAG) pour arracher manuellement les plantes aquatiques dans le lac Gagnon le 27 août prochain;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de soutenir l'ARLAG en fournissant :

Deux pompiers pour assurer la sécurité des lieux;  
Une signalisation au bord de la route;  
Une chaloupe et une remorque.

\*\*\*\*\*

**7.7 Appel d'offre ingénieurs - barrage du lac Quenouille**

**176-07-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder par appel d'offre avec un système de pondération de 4 critères d'un ingénieur hydraulique et d'un ingénieur géotechnique pour la réparation du barrage du lac Quenouille.

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité**

**8.1 Sports, loisirs et culture**



**SÉANCE ORDINAIRE  
26 JUILLET 2016**

---

**8.1.1 Corporation des loisirs**

**177-07-2016**

ATTENDU QUE la municipalité de Val-des-Lacs a décidé de coopérer avec les municipalités de Lantier et de Sainte-Lucie-des-Laurentides pour l'organisation du loisir, du sport et du plein air;

ATTENDU QUE les municipalités de Lantier, Sainte-Lucie et Val-des-Lacs privilégient la mise sur pied d'une personne morale pluri-municipale, organisme à but non-lucratif (OBNL) pour l'organisation du loisir, du sport et du plein air;

ATTENDU QUE les trois municipalités supporteront financièrement en 2017 la nouvelle personne morale à parts égales ;

ATTENDU QUE les trois municipalités sont membres de Loisirs Laurentides ;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller :

- de désigner un membre du conseil municipal soit M. Nicola Ranieri pour siéger au conseil d'administration de la nouvelle personne morale à but non lucrative et pour signer la requête constitutive;
- d'afficher un appel de candidature pour désigner deux citoyens de la municipalité pour siéger au conseil d'administration de la nouvelle personne morale;
- et de mandater Loisirs Laurentides à préparer la requête constitutive, à rédiger une proposition de règlements généraux et à présider l'assemblée générale de fondation de la nouvelle personne morale.
- Que les dépenses relativement aux présentes soient divisées en parts égales des municipalités participantes.

\*\*\*\*\*

**8.2 Bibliothèque**

**8.2.1 Rapport mensuel de juin**

**178-07-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste-Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois de juin 2016.

\*\*\*\*\*

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

**179-07-2016**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 21 h 20.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

---

**Jean F. Delisle,  
Maire**

---

**Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier, directeur général**